



Mai 2021

ACHATS RESPONSABLES : INDICATEURS CLE DE PERFORMANCE RSE

Introduction

La raison d'être d'ENGIE Accélérer la transition vers une économie neutre en carbone
" Agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone, par des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Cette raison d'être rassemble l'entreprise, ses salariés, ses clients et ses actionnaires et concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète. L'action d'ENGIE s'apprécie dans sa globalité et dans la durée. "

Les achats, pilier du plan de vigilance d'ENGIE

Conformément aux dispositions de la loi Sapin II et de la loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères, la Direction des Achats du Groupe ENGIE a mis en place des processus et outils de prévention des risques pour ses sous-traitants et fournisseurs, en France et à l'étranger. Les actions et documents faisant partie du Plan de Vigilance du Groupe sont mis en évidence dans ce document avec le logo

suivant: 

Les Achats, conçus pour la durabilité !

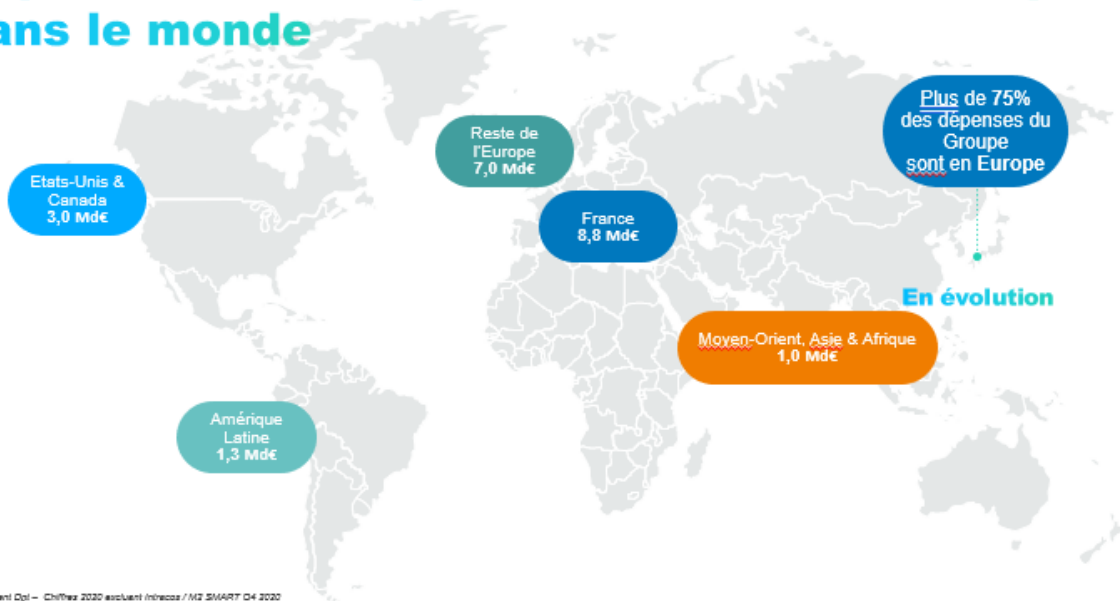
Comprendre et quantifier les éléments clés de la chaîne de valeur est une composante majeure de la stratégie du Groupe.

Avec des dépenses adressables de 21,1 milliards d'euros en 2020*, dont 75 % en Europe, ENGIE développe et maintient une performance durable grâce à environ 140 000 fournisseurs actifs (dont 90 % sont européens).

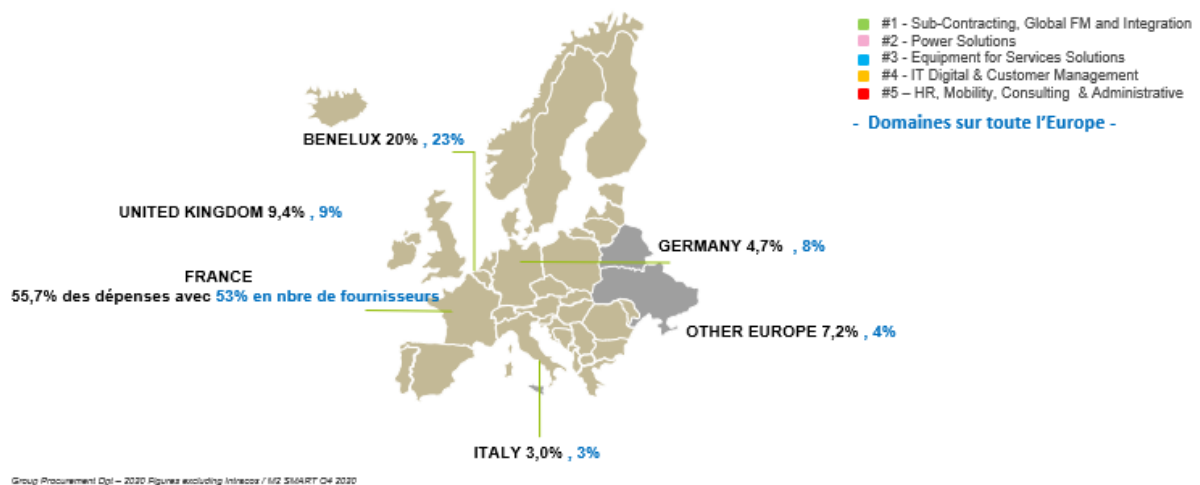
(* sauf en matière d'énergie)

1. LES ACHATS CHEZ ENGIE — CHIFFRES CLES (2020)

Répartition des dépenses d'Achats du Groupe dans le monde



Des dépenses d'achats hors énergie supérieures à 16 Md€ en Europe





Une grande variété de catégories d'achats et de fournisseurs - Petites unités et installations clés en main - Services (ingénierie, études, IT&digital...)



Group Procurement Q4 - 2020 Figures excluding Inreco / M2 SMART 04 2020

2. COLLABORER AVEC LES FOURNISSEURS POUR UNE ACTIVITE DURABLE

ENGIE est un leader européen et mondial de la production d'électricité bas carbone, des réseaux énergétiques centralisés et décentralisés et des services associés.

Les fournisseurs et sous-traitants représentent les acteurs clés de la chaîne de valeur du Groupe. La fonction Achats du Groupe a défini une vision claire organisée autour des objectifs suivants :

- contribuer à la performance opérationnelle du Groupe en proposant aux équipes opérationnelles un panel de fournisseurs compétitifs et différenciés ;
- respecter les engagements du Groupe vis-à-vis de ses fournisseurs ;
- contribuer à la démarche RSE et à la neutralité carbone du Groupe ;
- développer les talents et expertises clés de la filière Achats et promouvoir les Achats dans les parcours professionnels du Groupe.

Pour atteindre ces objectifs, la Direction des Achats Groupe s'appuie sur :

- un système de management « durable par nature » ;
- une organisation où la gestion par catégorie des approvisionnements joue un rôle moteur, renforcée par une organisation matricielle des unités commerciales (Business Unit - BU) ;
- un programme de formation continue de la fonction achats ;
- une évaluation des fournisseurs effectuée par un partenaire tiers : EcoVadis.



La fonction Achats contribue à l'atteinte des objectifs du Groupe pour 2030 grâce à un processus d'achats durables porté par des actions avec les équipementiers de tous les secteurs d'activité. En 2020, la Direction des Achats Groupe s'est fixé trois objectifs RSE, qui seront ensuite mis en œuvre via son système de management :

Nom de l'objectif	Critère	Objectifs 2025	Objectifs 2030
Décarbonation des principaux fournisseurs	250 Fournisseurs Préférentiels alignés ou certifiés SBT	25%	100%
Evaluation RSE fournisseurs	Part des fournisseurs préférentiels et majeurs avec une note ECOVADIS supérieure au niveau "risque RSE maîtrisé"	70%	100%
Promotion des Achats inclusifs	Part des achats inclusifs alignés avec recommandations du GT3	60%	100%

Par ailleurs, la Direction des Achats travaille en permanence sur la réduction des retards de paiement de ses fournisseurs.

Les achats sont un des acteurs principaux du Plan de Vigilance avec la Direction Éthique, Conformité & Confidentialité, la Direction Global Care et la Direction Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

3. UN SYSTEME DE GESTION AU SERVICE DES OBJECTIFS RSE

Pour atteindre ses objectifs, la Direction des Achats a mis en œuvre un système de gestion solide et conforme aux exigences légales, repris dans deux documents constitutifs :

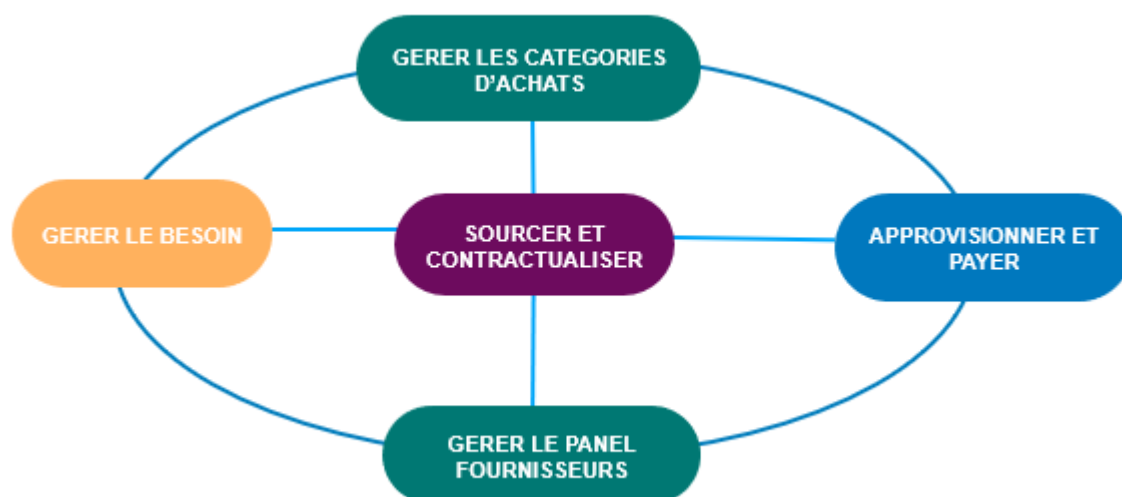
3.1. **La Politique Achats, un document externe destiné aux fournisseurs** conçu pour la durabilité, car elle établit les engagements et les exigences d'ENGIE dans les domaines suivants :

- Conformité à la santé et à la sécurité : les fournisseurs doivent démontrer leur respect de ces exigences.
- Responsabilité sociale, éthique des affaires, embargo et lutte contre la corruption : engagement des fournisseurs envers une Politique d'éthique des affaires.
- Développement durable : garantir des offres concurrentielles et des solutions durables et innovantes.

3.2. **La Gouvernance Achats du Groupe : un document interne qui** définit les principes à l'échelle du Groupe gouvernant les dépenses externes et qui établit les règles pratiques de fonctionnement pour la Direction des Achats. Son objectif est de garantir également la séparation des tâches et la coopération entre les acheteurs et les prescripteurs pour obtenir la meilleure offre combinant prix, qualité, innovation et durabilité.



Les principes énoncés dans ces deux documents, ainsi que les exigences plus générales du Groupe, sont déclinées dans les processus opérationnels.



Ces processus couvrent la gestion des catégories d'achats et des panels fournisseurs ainsi que les étapes d'achat et d'approvisionnement. Ils sont conformes aux exigences du Groupe ENGIE :

- la Charte Ethique,
- la Politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise Global Care,
- le Code de Conduite de la Relation avec le Fournisseur,
- la Politique de Due Diligence pour les fournisseurs directs et les sous-traitants.

Ces exigences doivent s'appliquer à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et sont intégrées dans la clause Éthique et RSE standard qui doit être présente dans tous les contrats d'ENGIE. Conformément à cette clause énumérant les obligations liées aux droits de l'homme, à l'environnement, à la corruption, à l'embargo... « Le Fournisseur se conformera et fera respecter par ses propres fournisseurs et sous-traitants ainsi que par tout tiers impliqué dans de tels travaux ou services, les exigences énoncées au paragraphe deux ci-dessus. »

3.3. Suivi de la mise en œuvre

La bonne mise en œuvre de ces processus est vérifiée via le programme de contrôle interne INCOME PRO qui avec 27 contrôles différents couvre l'ensemble des processus achats.

4. UNE ORGANISATION DES ACHATS DEDIEE AUX OBJECTIFS RSE

L'approche RSE est entièrement mise en œuvre par la Direction des Achats Groupe par le biais de son organisation matricielle.



1.1. Une organisation de gestion par catégorie axée sur un portefeuille limité de catégories :

- celles considérées comme stratégiques dans l'ensemble du Groupe et pour lesquelles un système de gestion globale est établi par la Direction des Achats Groupe ([catégories gérées par le Groupe](#)) ;
- celles pour lesquelles les Unités commerciales/entités sont les mieux placées par leur activité et leur proximité du marché des fournisseurs, et qui garantissent un contrôle local tout en développant mutuellement des modes de collaboration adaptés ([catégories gérées par les Unités commerciales](#)).

1.2. Une organisation des achats dans chaque Business Unit (BU) relevant de la Direction des Achats Groupe :

- Les Directeurs des achats (Chief Procurement Officer – CPO) de chaque BU relèvent du Directeur des Achats Groupe
- Les CPO ont le pouvoir, au sein de leur propre BU, de conclure des contrats d'engagement externes avec les fournisseurs, et de prendre toutes les décisions concernant les ressources et le budget achat conformément aux délégations de pouvoir.

5. UN PROGRAMME DE FORMATION AXÉ SUR LES THEMES RSE

L'atteinte des objectifs ambitieux de la Direction des Achats s'appuie sur un programme progressif de formation continue qui a débuté en 2013 au sein de la fonction Achats et des Business Units.

En 2020, le plan de formation a porté sur :

- la politique de due diligence des fournisseurs et sous-traitants ;
- éthique et relations fournisseurs (plus de 750 personnes formées dans l'année).

De plus, les collaborateurs Achats devaient suivre des sessions de formation en ligne sur l'éthique sur 3 thèmes :

- la fraude et la corruption ;
- la tolérance zéro de notre Groupe ;
- notre loi sur la concurrence éthique.

Le programme de formation ENGIE est suivi sur une base trimestrielle.

En outre, des réunions de la Direction des Achats Groupe, notamment des sessions conçues pour mieux faire connaître les problématiques RSE, et autres réunions, sont également organisées avec les prescripteurs et acheteurs opérationnels.



6. ÉVALUATION RSE DES FOURNISSEURS

Depuis fin 2018, la Direction des Achats Groupe a confié à un prestataire externe (ECOVADIS) l'évaluation RSE des principaux fournisseurs* du Groupe sur quatre thématiques (Environnement, Travail et Droits de l'Homme, Ethique et Achats Durables). Ce panel d'environ 1600 fournisseurs est réparti sur près de 70 pays et représente une part significative du Global Spend.

A ce jour (mai 2021), le score global des fournisseurs évalués est de 54,3/100 ce qui est bon selon le référentiel d'EcoVadis. Au-dessus de 45/100, EcoVadis considère que le fournisseur est engagé sur des sujets RSE majeurs, donc les risques sont limités. Le fournisseur adopte des améliorations continues des performances en matière de RSE et doit être pris en compte pour une relation commerciale à long terme

Les progrès et l'évaluation sont surveillés à la fois par le biais de la plateforme d'ECOVADIS et en interne par la Direction des Achats Groupe.

** Les fournisseurs Préférentiels sont assujettis à une politique de Catégorie d'achats du Groupe et gérés par les gestionnaires de catégorie au niveau du Groupe. Les Fournisseurs Majeurs sont les principaux fournisseurs de la BU et sont gérés par celle-ci.*

6.1. La méthodologie EcoVadis

EcoVadis est un spécialiste RSE qui a développé une méthodologie pour évaluer l'engagement RSE d'une société, d'après 21 critères RSE, et analyse des sources de données multiples provenant d'experts RSE.

ENVIRONNEMENT	SOCIAL & DROITS DE L'HOMME	ETHIQUE	ACHATS RESPONSABLES
Politiques - Actions - Résultats			
<ul style="list-style-type: none">• Consommation d'énergie & émissions de GES• Eau• Biodiversité• Pollutions locales• Matières, produits chimiques & déchets• Utilisation du produit• Fin de vie produits• Santé / Sécurité consommateurs• Consommation durable	<ul style="list-style-type: none">• Santé & Sécurité des employés• Conditions de travail• Dialogue social• Gestion des carrières & formation• Travail des enfants & travail forcé• Discrimination• Droits de l'Homme fondamentaux	<ul style="list-style-type: none">• Corruption & extorsion• Pratiques anticoncurrentielles• Gestion responsable de l'information	<ul style="list-style-type: none">• Performances environnementales• Performances sociales

Les fournisseurs sont évalués sur une échelle représentée numériquement allant de 0 à 100 (0-24 = insuffisant, 25-44 = partiel, 45-64 = modéré, 65-84 = avancé, 85-100 = excellent)



6.2. Les exigences RSE d'ENGIE concernant les Fournisseurs Majeurs et Préférentiels

Conformément au processus opérationnel « Source to Contract », l'évaluation RSE des nouveaux Fournisseurs Préférés et Majeurs est systématique en phase d'appel d'offres. A cet occasion ENGIE conduit des due diligences complètes préalablement à la signature du contrat.

En 2020, 180 nouveaux fournisseurs majeurs ont fait l'objet d'une due diligence. Certaines évaluations sont complétées par des audits sur site. A titre d'exemple, la BU MESCAT a réalisé 48 audits des installations du site pour les travailleurs étrangers (Emirats Arabes Unis et Bahreïn).

6.3. Gestion des fournisseurs critiques

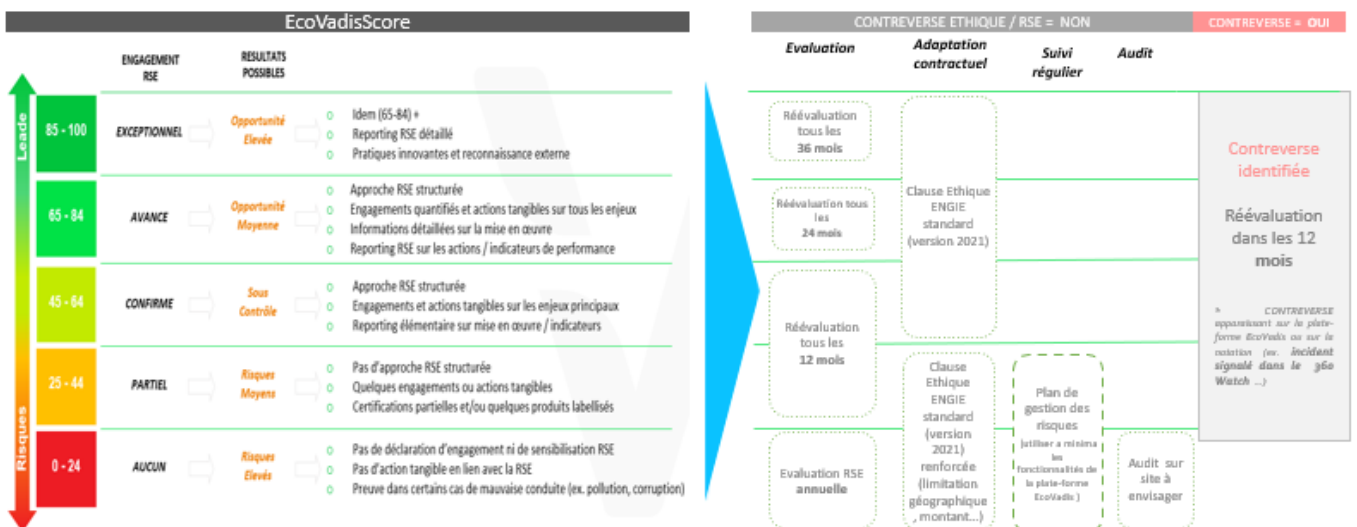
EcoVadis considère que les fournisseurs ayant un score supérieur à 45/100 sont engagés sur des sujets RSE majeurs, donc les risques sont limités. Au contraire, les fournisseurs ayant un score inférieur peuvent mettre ENGIE en risque, c'est pourquoi le score minimum de 45 a été fixé pour définir une liste de fournisseurs privilégiés et majeurs critiques en matière de RSE. Cette liste est tenue à jour au niveau du Groupe mais aussi au niveau des BU.

Les fournisseurs critiques doivent mettre en place un plan d'action corrective en utilisant la plateforme EcoVadis. Les achats d'ENGIE assurent un suivi régulier via la plateforme et également à l'occasion de « Business Review » organisées régulièrement pendant toute la durée du contrat.

Une évaluation RSE annuelle est exigée des fournisseurs jusqu'à ce que leur score dépasse 65/100. Cependant, en cas d'incident clé, les fournisseurs ayant un score supérieur à ce seuil seront informés d'un nouveau contrôle par EcoVadis dans un délai de 12 mois.

La matrice ci-dessous expose la gestion des risques fournisseurs en relation avec les scores EcoVadis.

GESTION DU RISQUE FOURNISSEUR A PARTIR DE LA NOTATION ECOVADIS

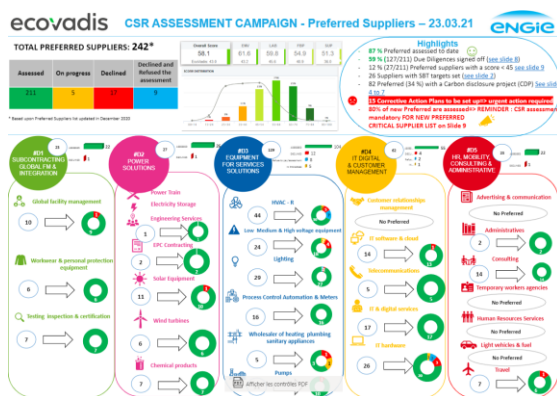




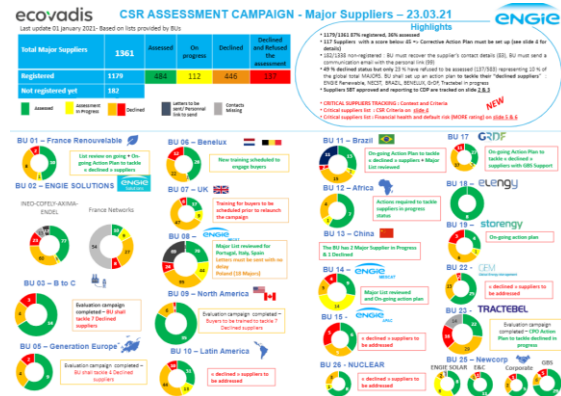
6.4. Suivi de l'évaluation RSE des fournisseurs

La proportion de fournisseurs privilégiés et majeurs ayant un score ECOVADIS supérieur au niveau « risque RSE maîtrisé » est l'un des objectifs du Groupe en matière d'achats responsables. L'avancement de l'engagement RSE de ces deux panels est donc important et fait l'objet d'un pilotage et d'un suivi très réguliers par la Direction des Achats Groupe. Deux tableaux de bord sont partagés avec les Category managers et les 25 Business Units en moyenne deux fois par mois.

L'évaluation des fournisseurs privilégiés du Groupe a augmenté de 22 % au cours de l'année pour atteindre 86 % en décembre 2020. Dans le même temps, le nombre de fournisseurs majeurs des BU évaluées par ECOVADIS a été multiplié par 7 avec 446 évaluations.



250 Fournisseurs Préférentiels



environ 1 350 Fournisseurs Préférentiels dans 25 Unités commerciales

L'augmentation significative du nombre de fournisseurs évalués devrait être soutenue à court terme par l'introduction de nouvelles obligations dans tous les contrats conclus avec ENGIE. La clause « Ethique » prévoit désormais la possibilité pour les acheteurs de demander au fournisseur de se faire évaluer, à ses frais, par un tiers mandaté par ENGIE. L'exercice de cette option sera systématique pour les fournisseurs Préférentiels et Majeurs. La gestion des risques est également améliorée par la mutualisation des due diligences réalisées par l'ensemble des BU. Un SharePoint accessible par l'ensemble de la fonction achats via le Procurement Information Center (PIC) regroupe actuellement plus de 300 due diligences.

6.5. Cartographie des risques et évaluation du risque pays

Parallèlement à l'évaluation des fournisseurs, l'analyse des risques achats est réalisée via une cartographie des risques élaborée en partenariat avec ECOVADIS. Cette matrice combine les risques RSE intrinsèques à chacune des 62 catégories d'achats et le risque pays correspondant à la localisation



de l'opération. Cette matrice permet de définir un risque RSE global sur une échelle de 1 à 6. Ce niveau de risques est accompagné d'un ensemble de recommandations qui permet de définir des critères de sélection et des moyens de limiter les risques pour les nouveaux fournisseurs.

En 2020, trois catégories d'approvisionnement sont considérées à haut risque avec un niveau de risque RSE de 6 quel que soit le pays où sont fabriqués les produits : ingénierie / installation clé en main, chimie, batteries.

7. OBJECTIFS RSE POUR LES ACHATS

En adéquation avec les ambitions d'ENGIE pour 2025-2030, la Direction des Achats Groupe a fixé quatre objectifs mesurés par le biais de trois Indicateurs (KPI).

Thème	KPI	Objectif 2025	Objectif 2030	2020	2019
Décarbonation des principaux fournisseurs	250 Fournisseurs Préférentiels alignés ou certifiés SBT*	25%	100%	15% 22 fournisseurs "SBT target set" 15 fournisseurs "SBT committed"	non disponible
Evaluation RSE des fournisseurs	Part des fournisseurs préférentiels et majeurs** avec une note ECOVADIS supérieure au niveau "risque RSE maîtrisé"	70%	100%	0,2	13%
Promotion des Achats inclusifs	Part des achats inclusifs alignés avec recommandations du GT3***	60%	100%	30%	non disponible

*SBT : Cible scientifique (Science Based Target)

** Les Fournisseurs Préférentiels sont assujettis à une politique des achats du Groupe et gérés par les gestionnaires de catégorie au niveau du Groupe. Les Fournisseurs Majeurs sont les principaux fournisseurs des BU.

*** GT3 est un groupe de travail constitué de plusieurs sociétés françaises (BNP Paribas, Accor, Crédit Agricole, Danone, L'Oréal, Orange, EDF, Renault, AXA, Schneider Electric, etc.). 5 recommandations / 1- Désigner un sponsor Comex pour promouvoir les achats inclusifs dans l'entreprise ; 2 -Insérer une clause d'achats forfaitaires dans toutes les offres pour lesquelles cela est possible ; 3 -Mettre en place des processus d'achat et de contractualisation simplifiés pour les entreprises éligibles aux critères d'achat inclusifs ; 4 - Lorsque cela est possible, inclure dans tous les appels d'offres un critère de sélection des soumissionnaires pour évaluer leur engagement à l'inclusion ; 5 - Mesurer les progrès annuellement

Par ailleurs, le Groupe mène également des actions pour réduire les délais de paiement en déployant des initiatives « Purchase to Pay » dans les BU/entités et en assurant un suivi régulier.

Le suivi est mensuel et s'appuie sur les informations de paiement émises par chaque organisme de comptabilité fournisseurs (GBS finance) et consolidées par l'équipe CSP de DIJON

Sur la base de ces chiffres, des plans d'actions sont définis par chaque BU pour réduire les retards des entités, tels que :

- numérisation des factures améliorée
- mise en place du rappel du processus de réception des factures et du processus de réception des factures facilité,



- nouveau portail numérique permettant aux fournisseurs de soumettre et de suivre le paiement des factures

Ces plans d'actions ont produit leurs effets puisque les montants de retard de paiement ont diminué de 50 % entre 2018 et 2020 (entités françaises d'ENGIE).

8. LA CRISE DU COVID 19

Depuis le début de la crise du Covid-19, les Achats assurent des missions de continuité de service et accompagnent la reprise progressive de l'activité. Des mesures exceptionnelles ont été mises en place. En réponse à la pénurie de masques, un groupe de travail a été formé pour les fournir, ainsi que d'autres produits de santé. Pour accompagner les fournisseurs les plus fragiles, le paiement des factures émises par les PME et TPE a été accéléré en France et en Belgique

À propos d'ENGIE

Notre groupe est une référence mondiale dans les énergies et les services bas carbone. Avec nos 170 000 employés, nos clients, partenaires et parties prenantes, nous nous engageons à accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à une consommation d'énergie réduite et des solutions plus respectueuses de l'environnement. Inspirés par notre raison d'être, nous concilions performance économique et impact positif sur les hommes et la planète, en nous appuyant sur nos métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à nos clients.

Chiffre d'affaires en 2020 : 55,8 milliards d'euros. Le Groupe est coté aux bourses de Paris et de Bruxelles (ENGI) et est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe, Euronext Vigeo Eiris - Eurozone 120/ Europe 120/ France 20, MSCI EMU ESG, MSCI Europe ESG, Euro Stoxx 50 ESG, Stoxx Europe 600 ESG et Stoxx Global 1800 ESG).